

S.S.I.A.D : Service de Soins Infirmiers à Domicile - TEL : 04 42 50 38 46

Le SSIAD a pour mission de contribuer au soutien à domicile des personnes, notamment en prévenant, ou différant, l'entrée à l'hôpital ou dans un établissement d'hébergement et en raccourcissant certains séjours hospitaliers. Il intervient au domicile des patients.

Le SSIAD intervient **7/7 jours** selon le besoin du patient.

Secteur d'intervention du SSIAD :

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| ■ LAMBESC | ■ ROGNES |
| ■ CHARLEVAL | ■ LA ROQUE D'ANTHERON |
| ■ LE PUY STE-REPARADE | ■ St-ESTEVE JANSON |

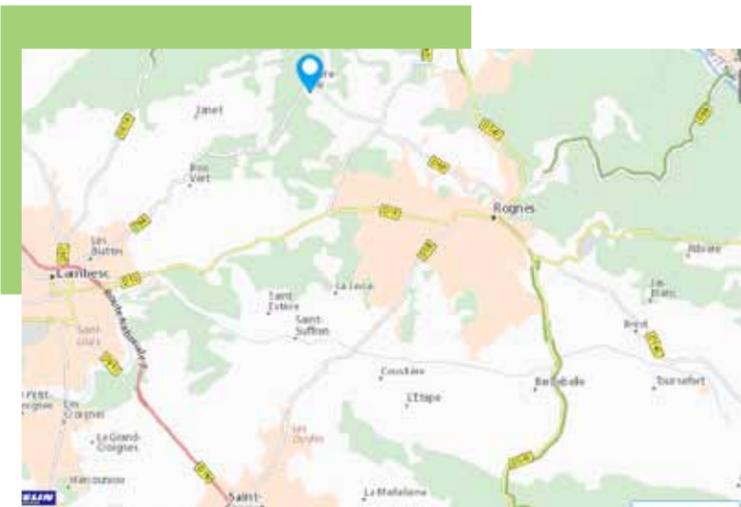
Le rôle du SSIAD : Il assure, sur prescription médicale, aux personnes âgées de 60 ans et plus malades ou dépendantes, les soins infirmiers et d'hygiène générale ainsi que les concours à l'accomplissement des actes essentiels de la vie.

Les frais afférents aux soins dispensés par le SSIAD sont pris en charge par l'assurance maladie.

L'établissement est engagé dans la démarche qualité au titre de « Générations mutualistes ».

Chaque jour, nos équipes de professionnels, réunies autour de valeurs communes, pour le bien-être de tous et en proposant des services adaptés et sans cesse améliorés, s'engagent à :

1. Garantir l'accueil et le respect de tous
2. Favoriser l'autonomie
3. Être à l'écoute
4. Assurer un accompagnement personnalisé
5. Développer et maintenir la vie sociale
6. Offrir savoir-faire et savoir-être
7. Sensibiliser à la prévention



En venant de Rognes :

En entrant dans Rognes suivre la D543 jusqu'au coin de la mairie, puis à gauche la D15 pendant 200m, tourner à droite au café « Le Rancard » pour prendre la rue principale du village « Cours Saint-Etienne » et suivre également la D66 jusqu'à Caire-Val.

En venant de Lambesc :

Prendre la rue derrière la poste « Route de Caire-Val » et suivre la D66 jusqu'à Caire-Val.



EHPAD MGEN de Caire Val
Site Jules Bouquet - Groupe MGEN
Chemin Départemental 66 • 13840 ROGNES
Tél. : 04 42 50 39 39 • Fax : 04 42 50 39 40
E.mail : dmarc@mgen.fr
www.mgen.fr

Conception & Réalisation : ATRT Paris - 01 53 94 20 20



Établissement d'hébergement
pour personnes âgées dépendantes
de **Caire Val** - Site Jules Bouquet
Et Service de Soins Infirmiers à Domicile
Groupe MGEN



Établissement **médico-social** **à but non lucratif**

Les établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) du groupe MGEN, offrent aux personnes âgées différentes possibilités de séjours, temporaires ou permanents, et d'accueils de jour. L'accompagnement et la prise en charge des résidents sont personnalisés.

Caire-Val se trouve à 25 km au nord d'Aix en Provence, à 60 km au sud d'Avignon et à 20 km de Salon de Provence. Il est implanté dans une pinède, en bordure du C.D. 66 qui relie Rognes à Lambesc. L'établissement a été construit en 1987 dans un parc boisé de 4 hectares. Les matériaux utilisés, la surface développée le placent parmi les plus belles réalisations existantes dans le secteur sanitaire et social.

3 services pour apporter une aide concrète et adaptée à la personne âgée handicapée ou dépendante :

- **L'EHPAD**
Pour un accompagnement médicalisé permanent. L'EHPAD possède 102 lits pour 95 chambres dont une unité de vie protégée et une chambre temporaire permettant des séjours de répit et un PASA (pôle d'activité et de soins adaptés) de 15 places
- **L'Accueil de Jour**
Une prise en charge à la journée : 10 places
- **Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) : 15 places**

EHPAD de Caire Val Site Jules Bouquet



Ouvert à toute personne en perte d'autonomie physique ou psychologique d'au moins 60 ans qu'il soit ou non mutualiste.

Formalités administratives :

- Le demandeur ou son représentant retire auprès du directeur de l'établissement concerné un dossier de préadmission en EHPAD à faire renseigner par son médecin traitant.
- Le dossier d'admission doit être retiré auprès de l'établissement (il peut vous être adressé après appel téléphonique) ou téléchargé sur le site internet www.mgen.fr " offre MGEN " " Rechercher un établissement "
- À la réception du dossier complet, l'admission peut être prononcée par le directeur de l'établissement.
- Les admissions sont accordées en fonction des places disponibles.

Le contrat de séjour :

A l'entrée, il est signé un contrat de séjour entre le résident et l'établissement conformément aux articles L.311-4 et D.311-0-1 du code de l'action sociale et des familles. C'est un contrat écrit, obligatoire et signé par le résident (ou son représentant légal) : il décrit notamment les conditions de séjour, les conditions de facturation en cas d'hospitalisation et d'absence ; il comporte en annexe les prestations

proposées et leurs tarifs. Il est conseillé au résident d'annexer au contrat de séjour un état des lieux contradictoire effectué dans son espace privé, et un inventaire des biens qu'il apportera dans sa chambre (petits meubles, bibelots, vêtements).

Le livret d'accueil du résident :

Le livret d'accueil assure une présentation de la structure en établissant un état précis des lieux et un inventaire des prestations délivrées.

Un recueil des attentes est élaboré avec le résident à son entrée complété par un projet de vie personnalisé suivi tout au long de son séjour. Le résident est au centre de la prise en charge des équipes pluridisciplinaires.



La direction, l'ensemble des professionnels sont **présents au quotidien, à votre écoute** pour vous accueillir et vous apporter des soins de qualité, dans **le respect de votre intimité.**

Une équipe pluridisciplinaire

- Médecin coordonnateur
- Psychomotricien-ne
- Psychologue
- Cadre de santé
- Infirmier-es
- Aides-soignant-es
- Assistant -es-de soins gérontologiques
- Aides médico-psychologiques
- Kinésithérapeute
- Ergothérapeute
- Animateur-trice-s
- Equipes administratives, hôtelières et logistiques



Une équipe au service de votre projet de vie.

EHPAD

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes



Conditions d'hébergement : Chambres individuelles (25m²) ou de couple (35m²), meublées, avec salle de bain, placards, penderie, possibilité d'aménager la chambre avec du mobilier personnel, une ligne téléphonique avec un numéro personnel, possibilité d'installer une télévision. Toutes nos chambres disposent d'un balcon ou bien d'une terrasse pour celles situées en rez-de-jardin, exposition sud est ou sud-ouest. Une unité est destinée à l'accueil des malades Alzheimer.

Prestations Hôtelières : Entretien des locaux, du linge, cuisine élaborée sur place, commission des menus, ...

Activités EHPAD : Les animations sont proposées par une équipe pluridisciplinaire : conférences, revues de presse, ateliers de décoration, musique, gymnastique douce, sorties à l'extérieur...

Le PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés)

Le pôle d'Activités et de Soins Adaptés est un lieu de vie au sein duquel sont organisées et proposées, durant la journée, des activités sociales et thérapeutiques.

Public accueilli : Le PASA accueille quotidiennement un ou des groupes de résidents de notre établissement, ayant des troubles cognitifs modérés et diagnostiqués ainsi que des troubles modérés du comportement. Cette unité est ouverte uniquement aux résidents de l'EHPAD et n'engendre aucun coût supplémentaire.

Ces résidents bénéficient d'un à plusieurs jours par semaine d'activités et de soins adaptés.

Les activités du PASA : Les activités sont collectives et proposées pour un maintien et/ou une réhabilitation des capacités fonctionnelles, cognitives, sensorielles restantes, pour conserver l'autonomie et le lien social, pour améliorer la qualité de vie du résident en accompagnant des troubles du comportement perturbateurs.

Accueil de jour



Accueil du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Capacité d'accueil : 10 places pour malades Alzheimer ou apparenté. C'est un temps de répit pour les familles qui confient le malade à des professionnels.

L'accueil de jour a pour mission d'offrir une aide aux aidants par le biais d'un accueil en journée souple et modulé à des personnes dont la dépendance, le handicap, ne nécessitant pas un accompagnement permanent et fortement médicalisé. Cet accueil tend à favoriser leur développement personnel et social en accord avec leurs souhaits, leurs rythmes et leurs projets.

Les animations accueil de jour : Elles sont proposées par une équipe pluridisciplinaire (kinésithérapeute, psychologue, psychomotricienne, aides-soignantes, animation, aide médico-psychologique) : jeux de mémoire, chant, revue de presse, poésie, ateliers de décoration, musique, gymnastique douce, cuisine et jardin thérapeutique...

Coût à la journée 28 € révisable chaque année, comprenant les activités, les repas.

Un forfait transport est déductible pour chaque journée effective dans la structure.

